

BULLETIN
ÉDITÉ ET IMPRIMÉ
PAR LA MAIRIE
DE MONTEYNARD
RUE DES BLAIS
38770 MONTEYNARD
TÉL. 04 76 30 63 43



La Gazette de Monteynard

Les dates à retenir

5 avril

Audition de l'Ecole de
Musique de La Mure
à 18 h 30 à la salle
polyvalente

15 avril

Ramassage des
encombrants

8 mai

Commémoration
de l'armistice de 1945

Dans ce numéro

- Délibérations et travaux
- Infos diverses
- Urbanisme
- Hommage aux centenaires
- A l'école
- Etat Civil
- Petites annonces

N° 78 - Trimestriel
Janvier
Février
Mars 2013

Délibérations et travaux

Projet de fusion des Communautés de Communes de La Mure, Corps, Valbonnais et des 10 communes non adhérentes (dont Monteynard)

L'arrêté préfectoral de fusion sera publié avant le 31 mai 2013 avec effet au 1^{er} janvier 2014.

L'ensemble des élus concernés travaillent désormais sur la création d'une nouvelle entité distincte des personnes morales fusionnées avec dissolution des syndicats préexistants : caractéristiques du nouvel établissement, comptable assignataire, nom, siège, compétences obligatoires et optionnelles, etc.

A suivre

Travaux de viabilisation du futur lotissement de la Ville

Le Conseil Municipal décide de lancer l'appel d'offres pour les travaux de viabilisation du futur lotissement à « la Ville » : extension des réseaux d'eau potable, assainissement, EDF, éclairage public et de l'aménagement de la voie d'accès par le chemin du Champ existant.

Des études diligentées par le Conseil Général (Maison du Territoire de la Matheysine) sont en cours pour mesurer de façon précise les risques liés à la sécurité du fait de la sortie de cette voie sur la route départementale.

Travaux de création des réseaux de raccordement à la station d'épuration

Le Conseil Municipal décide d'engager l'appel d'offres pour la réalisation des travaux qui consistent à permettre aux hameaux de « la Ville » et « le Buya » d'être raccordés à la station d'épuration.

Dernière minute : pour les travaux de viabilisation du futur lotissement à « la Ville » et les travaux de création de réseaux précités, la Commune a été informée par le Conseil Général qu'aucune subvention ne peut être octroyée du fait du tarif de l'eau et de l'assainissement facturé à l'abonné. Pour prétendre à des aides, il faut que le m³

d'eau soit facturé au minimum à 1 € et celui de l'assainissement à 1 € également soit le double des tarifs municipaux en vigueur.

Le Conseil Municipal décide, compte tenu de ses engagements liés à la crise, de ne pas augmenter les tarifs dans l'immédiat et de réfléchir au vu du montant des travaux issus des consultations sur un financement avec recours à l'emprunt et à l'autofinancement.

Comptes administratifs et comptes de gestion 2012

Budget communal

L'exercice 2012 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 32.526,36 €.

Budget Eau et Assainissement

L'exercice 2012 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 13.905,21 €.

Régie Municipale des Transports

L'exercice 2012 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 13.236,21 €.

Les comptes administratifs et les comptes de gestion établis par le Trésorier sont acceptés et votés à l'unanimité.

Renouvellement du contrat aidé

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement du Contrat Unique d'Insertion au profit du jeune Adrien Rudkiewicz pour une durée de 10 mois.

Projet de route forestière

L'Office National des Forêts souhaite engager une étude de faisabilité pour la création d'une route forestière pour désenclaver le domaine forestier de Notre-Dame-de-Commiers mais l'accord préalable du Conseil Municipal est nécessaire pour autoriser la circulation des camions sur la voie existante.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'engagement de cette étude.

Gel des coupes de bois



Le Conseil Municipal, sur recommandation de l'O.N.F., accepte de geler dès 2013 les nouvelles coupes de bois en guise de protestation de la chute conséquente des prix.

FOMEL

Le FOMEL, **F**onds de **M**obilisation de l'**E**pargne **L**ocale, est un fonds destiné à accorder des prêts personnels à taux 0% (prêts d'honneur) aux créateurs et repreneurs d'entreprises dans les cantons de Corps, La Mure et Valbonnais et les Communes de Laffrey et Saint Jean de Vaulx.

Il a été créé par l'Agence de Développement de la Matheysine (ADM) en 1999 grâce à la générosité et à l'esprit de solidarité des acteurs locaux : collectivités, banques, entreprises, associations, particuliers... qui ont ainsi confirmé leur implication dans la vie économique locale en contribuant activement à la création ou au maintien d'emplois.

Ce dispositif comprend un accompagnement et un suivi technique du créateur permettant de renforcer la viabilité de son activité.

Le FOMEL est aujourd'hui « victime » de son succès puisque la dotation constituée initialement est entièrement engagée et que les ressources manquent pour financer de manière suffisante les nouveaux projets.

Pour poursuivre l'action engagée, l'ADM a décidé de lancer une nouvelle campagne de mobilisation de l'épargne locale en s'adressant au plus grand nombre afin de ré-abonder le FOMEL.

L'ADM sollicite le soutien financier des collectivités pour abonder le FOMEL.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la base d'1 € par habitant et souhaite contribuer ainsi à l'effort local pour le maintien ou la création d'emplois/

Renfort de personnel pour la cantine scolaire

La législation en vigueur impose la présence d'une personne pour 12 enfants de maternelle inscrits à la cantine.

Depuis un certain temps, l'effectif journalier approche ou dépasse les 30 inscriptions et la présence d'une troisième personne est nécessaire.

Cette mission est confiée à Anne-Sophie Picchioni, Agent d'Entretien non titulaire à mi-temps, sur la base d'heures complémentaires rémunérées au taux horaire du S.M.I.C en vigueur à raison de 2,5 h par intervention et sous la seule condition que l'effectif dépasse les 25 inscriptions.

Infos diverses

Audition de l'Ecole de Musique de La Mure

Nous vous attendons nombreux à l'occasion de la venue de l'école de musique de La Mure le 5 avril 2013 à la salle polyvalente « Michel Arrighino » à partir de 18 h 30 pour une audition des élèves.

Ramassage des encombrants

Il aura lieu **le lundi 15 avril 2013**.

Pensez à déposer au lieu habituel de ramassage ce dont vous souhaitez vous débarrasser et qui n'est pas collecté.

Pour les objets lourds à déplacer, s'inscrire en Mairie jusqu'au 12 avril 2013 à 17 h.

Nous demandons également à chacun de ne déposer les objets destinés au ramassage que la veille à partir de 17 h pour éviter les passages de particuliers qui trient les dépôts de façon anarchique.



Affaire Veyret contre Commune

Rappel : Madame Veyret Marie-Christine a saisi le tribunal administratif pour demander l'annulation de l'arrêté municipal du 19/04/2010 qui interdit la circulation des véhicules de plus de 12 tonnes sur la voie communale n° 1 (reliant les Liorats à La Ville).

Le Tribunal a statué par jugement du 15/01/2013 et a débouté Madame Veyret.

Commémoration du 8 mai 2013

La population est cordialement invitée à la commémoration.

Rendez-vous à 11 h au cimetière.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité à la Mairie.

Bassins communaux

La législation impose (dès 2013) la présence d'un compteur sur tous les bassins communaux.

1 seul bassin n'est pas équipé (les Blais en face du pont à bascule).

La régularisation est programmée pour 2013.

Achat de terrain

Suite à l'exercice du **Droit de Prémption Urbain**, l'acte notarié pour l'achat de terrains aux Ripeaux a été signé le 10 janvier dernier. Coût de l'acquisition de 2 parcelles pour une superficie totale d'environ 400 m² : 1.000 €.

La destination de ces parcelles (parking, stockage matériel communal) sera définie ultérieurement.

Recensement militaire

Nous rappelons que les jeunes filles et garçons doivent se



faire recenser le mois ou le trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.
Se présenter en Mairie muni(e) du livret de famille.

Nettoyage des réservoirs d'eau

Comme chaque année, le nettoyage est prévu à partir de mi-mai.
L'utilisation de javel pour la désinfection peut entraîner une odeur ou un goût durant plusieurs jours.
En tout état de cause, les dosages utilisés sont réglementés et ne présentent aucun danger sur la santé publique..
La date officielle de la désinfection sera communiquée sur le site de la mairie : monteynard.fr

Journée de rattrapage scolaire

Nous informons les parents d'élèves que pour la journée de rattrapage des vacances scolaires de Toussaint 2012 qui aura lieu le mercredi 3 avril 2013, la cantine et les garderies périscolaires fonctionneront normalement.
Penser à inscrire les enfants si nécessaire la semaine précédent cette journée.

Urbanisme

Avis

- ◆ Avis favorable à la société Plurimmo, domiciliée à Grenoble (38), 10 avenue Doyen Louis Weil l'aménagement d'un lotissement de 12 lots à « la Ville », chemin du Champa.
- ◆ Avis favorable à Mme Veyret Marie-Christine, domiciliée rue des Ripeaux pour la construction d'un bâtiment de stockage de fourrage au lieu-dit « la Sarrasnière ».
- ◆ Avis favorable à Mme Salerno Joëlle, domiciliée à Lyon pour le remplacement des fenêtres et la transformation du garage en salon de sa maison située rue de la Ville.
- ◆ Avis favorable à M. Lavergne Patrice, domicilié chemin du Buya pour la réfection de toiture de sa maison.
- ◆ Avis favorable à M. Bel Marc, domicilié chemin de la Côte du Crozet, pour des travaux d'isolation par l'extérieur (bardage bois lasure couleur chêne) de sa maison.

Permanences de l'architecte conseiller pour le 2ème trimestre 2013 (3^{ème} vendredi du mois de 15h à 18h)

- ◆ 19 avril,
- ◆ 17 mai,
- ◆ 21 juin.

Les rendez-vous sont pris auprès du secrétariat de Mairie.

Hommage aux deux centenaires du village



Anna Guillot



Roberte Carrier

Félicitations aux 2 centenaires du village, Anna Guillot qui a fêté ses 100 ans le 31 janvier dernier et Roberte Carrier le 8 février.

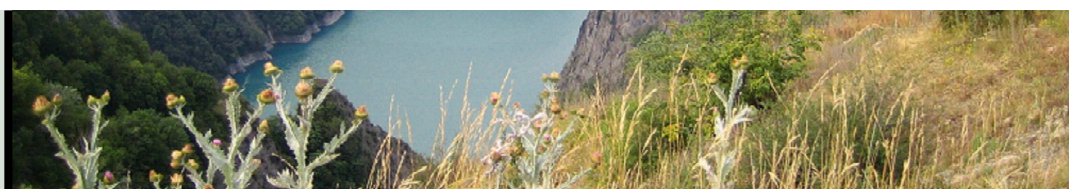
Anna Guillot et Roberte Carrier sont toutes les deux en maison de retraite, à la Motte-d'Aveillans depuis 3 ans pour Anna et à Saint-Just-Saint-Nicolas (Hautes Alpes) pour Roberte depuis trois mois.

Toutes deux ont durant un siècle, connu, traversé et partagé bien des incertitudes, des tourments et des luttes.

Elles ont connu deux guerres, des périodes particulièrement dures à vivre, de grands changements dans la société, rappelons nous simplement qu'en 1913 l'électricité n'était pas encore présente dans les foyers de Monteynard.

Elles ont su résister, s'adapter, leur longévité en est la preuve aujourd'hui au grand bonheur et respect de leurs familles respectives.

La Municipalité est particulièrement fière et émue d'avoir honoré Anna Guillot et Roberte Carrier par l'organisation d'un après-midi récréatif avec musique, gâteau et fleurs pour l'occasion mais tient aussi à partager cet hommage avec l'ensemble de la population.



A l'école

Réforme des rythmes scolaires



Présentation succincte de la réforme du Ministre de l'Éducation Nationale

« Elle vise à permettre un plus grand respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant conformément aux préconisations des scientifiques spécialistes du sujet. Les enfants seront ainsi plus attentifs pour apprendre à lire, écrire et compter. Ils seront moins fatigués et plus épanouis. La réforme conduira en outre à un meilleur équilibre entre temps scolaire et périscolaire tout en maintenant le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire obligatoire ».

- une semaine de 4 jours et demi
- une prise en charge des élèves jusqu'à 16 h 30 avec une pause méridienne de 1 h 30 minimum,
- une journée d'enseignement allégée de 45 minutes en moyenne,
- des activités pédagogiques complémentaires organisées en groupes restreints d'élèves,
- une année de 180 jours de classe contre 144 actuellement,
- des temps d'activités périscolaires (culture, art, sport, etc.) dans le cadre de projets éducatifs.

Cette réforme est applicable au choix des municipalités en 2013 ou en 2014 et le Conseil Municipal décide (en concertation avec les Mairies du canton de La Mure) de reporter la

mise en application en 2014 afin de préparer au mieux le projet d'organisation du temps scolaire à transmettre au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) après avis de l'inspecteur d'académie de notre circonscription.

La 1/2 journée supplémentaire retenue au niveau cantonal est le mercredi matin.

La création d'une commission communale spécifique a été validée lors du Conseil d'Ecole du 21 mars dernier.

Elle est composée de :

Eric Fernandez, Président

Représentants du Conseil Municipal

Gérard Bribois
Marie-Laure Picco
Jean-Louis Sozet

Parents d'Elèves élus

Valérie Arnaud
Audrey Paulin
Nathalie Sommacal
Marie-Hélène Turc

Enseignants

Hervé Gagliardini (Directeur)
Véronique Pachoud
Karine Porciero

Personnel Communal

Nadine Fernandez (ATSEM)
Anne-Sophie Picchioni (Cantine)
Anne-Marie Reynet (Secrétariat)

Eric Fernandez est chargé de diriger et d'organiser les travaux de cette commission.

Etat Civil

Naissances

- ♦ **Nami SWIAT KRYSIECKI**, née le 28 février 2013 à La Tronche



Bienvenue

À la famille **Tarro-Toma Lionel / Lesnier Alexia** nouvellement installée rue des Blais.

Vos petites annonces en VRAC

- ♦ Gilles Blanco, domicilié à Monteynard, photographe professionnel, vous propose ses services dans divers domaines (mariages, portrait(s)) en studio ou à domicile, grossesse, photos de bébé, création de books, photo aérienne). Tarifs préférentiels pour les habitants de Monteynard
Découvrez ses prestations sur le site : www.angelambre-photo.com et pour le contacter, tél 06.29.65.98.31 et/ou gilles.blanco@hotmail.fr
- ♦ Vends maison de 2001 d'environ 128 m² habitables avec combles aménagés, 4 chambres, 2 WC, cuisine équipée donnant sur grande pièce de vie, chauffage insert à granulés + radiateurs électriques à inertie, volets électriques, véranda de 24 m² et plusieurs dépendances extérieures (garage, local, abri de jardin, piscine) sur un terrain de 1041 m² clos.
Prix : 280.000 €. Tél. 06.28.20.87.96 et 06.28.18.00.10.